



Ensemble ARDEUR

- Association ARDEUR (siège social 19 rue Bailly – 92200 NEUILLY/SEINE)

Depuis 30 ans, l'Association ARDEUR s'engage à promouvoir et à développer des réponses qualitatives et durables aux problématiques de l'emploi et du recrutement:

Promotion de publics éloignés du marché du travail: par l'accompagnement social et professionnel, par le renforcement de leurs droits, le développement de leurs compétences, le salariat et l'emploi.

Promotion de services aux entreprises et aux particuliers autour des besoins en main d'œuvre des territoires.

- ARDEUR SOLUTIONS (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion) (22 rue Ybry – 92200 NEUILLY/SEINE)

ARDEUR SOLUTIONS, sa nouvelle filiale dédiée au Travail Temporaire d'insertion, complète et prolonge l'offre de service aux entreprises. L'objet social de cette ETTI (accord de la DIRECCTE en juin 2020) s'inscrit dans les principes de l'Economie Sociale et Solidaire. Elle accueille, recrute, accompagne, forme et développe l'employabilité de publics, en poursuite de parcours, sur les territoires de l'Ile de France.

- Nos équipes

15 permanents pour les trois antennes de l'association (Neuilly, Levallois, Boulogne) + l'ETTI

1 directeur ensemble

3 chargés d'accompagnement, conseillers en insertion professionnelle

3 chargés de clientèle

3 chargés de Mise à Disposition

3 responsables d'antenne

2 chargés de gestion

Gouvernance démocratique : Présidence et direction unique, CSE constitué depuis 2018, actionnariat des permanents au sein d'ARDEUR SOLUTIONS

- Le nombre de salariés en parcours

En 2019, 408 salariés ont travaillé (dont 55% de nouvelles personnes recrutées) pour 118 500 heures.

112 sorties : 57% en emploi durable, 8% en emploi de transition, 2% en emploi de transition, 21% en sorties positives formation ou retraite, Soit 88% de sorties dynamiques.

- Type d'emplois proposés (liste non exhaustive)
 - Manutentionnaire
 - Manœuvre métiers du bâtiment, homme trafic
 - Bricoleur « homme toute main » (peinture, montage-démontage, lavage de vitres ...)
 - Agent d'entretien des locaux et espaces verts
 - Agent d'accueil, secrétariat,
 - Préparateur de commande, mise sous pli, conditionnement échantillons ...
 - Agent de tri
 - Employé de restauration, commis, plongeur, cuisinier
 - Personnel spécialisé aide public fragile : CAP petite enfance, auxiliaires de vie, agents polyvalents crèches et EHPAD, surveillant d'école
 - ...

Accueil et intégration en milieu de travail.

En 2019, 74 Equivalent Temps Plein en MAD, 55 % de taux de renouvellement des salariés en insertion, 291 h de MAD en moyenne par salarié. 1 salarié sur 2 a un niveau de formation initiale V bis VI, soit < CAP-BEP.

Accompagnement social et professionnel.

L'accompagnement social et professionnel que nous animons au sein d'ARDEUR est découpé en plusieurs étapes, chronologiques ou simultanées :

Le recrutement :

L'accompagnement commence avec un entretien de recrutement. Cet entretien est préalable à toute mise en situation de travail. Il permet de rencontrer les personnes individuellement et de faire le point sur leur parcours personnel et professionnel antérieur. C'est un moment riche d'échange sur leurs attentes par rapport à l'association, sur leur projet professionnel, leur projet de vie, etc. Il nous permet également de mettre en avant les difficultés sur lesquels le salarié souhaite (et a besoin) de travailler afin de faciliter son insertion sociale.

Les missions :

Les missions de travail, réalisées en parallèle des actions d'accompagnement, sont proposées afin de permettre aux salariés en parcours d'insertion de reprendre une activité professionnelle en développant et acquérant des aptitudes et compétences professionnelles. Ces missions mettent également en exergue les savoirs êtres, que nous retravaillons en parallèle dans notre

mission d'accompagnement.

Ces missions, variées, sont toutes le support d'un parcours d'insertion dynamique et pertinent. Le positionnement des salariés sur les missions se fait en accord entre les conseillers en insertion et les chargés de mise à disposition permettant de mettre en lien le projet professionnel et les contraintes personnelles avec les besoins d'un client économique.

L'accompagnement social et professionnel :

Les entretiens individuels permettent dans un premier temps d'effectuer des bilans réguliers sur les missions de travail. Dans un deuxième temps, ces rencontres visent à élaborer, construire ou finaliser le projet professionnel de la personne, en lien avec les partenaires de l'insertion par l'activité économique, les partenaires sociaux et le secteur marchand. Des orientations vers des structures compétentes peuvent être envisagées afin de permettre de résoudre la problématique identifiée.

Les parcours d'insertion professionnelle sont déterminés individuellement pour chaque salarié, il peut avoir différents objectifs et afin de favoriser l'insertion professionnelle durable. Le parcours peut s'inscrire dans :

- Mobiliser et préparer professionnellement le salarié afin de réamorcer un parcours d'insertion professionnelle par une prise de risque mesurée de retour à l'emploi ;
- Faire découvrir au salarié ses potentialités, découvrir une tâche ou un poste de travail ;
- Valider un projet professionnel du salarié, l'aider à conforter, confirmer, faire reconnaître ou acquérir des compétences et des savoirs utiles, à les valider et à dynamiser sa recherche d'emploi.

Formation des salariés.

En 2019

12 % des salariés ont suivi une formation, soit 8000 h (adaptation, pré-qualifiante ou qualifiante) Priorité certifications courtes, PSC1, CACES, HACCP, CAP Petite Enfance, Auxiliaire de vie ...

Apprentissage en support des parcours : FLE (Français Langue Etrangère) ALPHA, utilisation simple du numérique

OPCO

EP (Entreprise de Proximité) pour l'association ARDEUR

AKTO pour ARDEUR SOLUTIONS

Le niveau de qualification professionnelle susceptible d'être atteint par le salarié en insertion découle directement de la qualification à l'inscription chez ARDEUR ainsi que des formations dispensées durant le parcours et de l'expérience professionnelle acquise au cours des missions. (Niveau V à niveau III en moyenne)